

NOUS CONTACTER



Rédaction de Segré :
12, rue David d'Angers
Tél : 02 41 92 23 35 - Fax : 02 41 92 21 87
redac.segre@courrier-ouest.com

Siège :
4, bd Albert-Blanchoin BP 10728 - 49007 Angers cedex 01
Tél. : 02 41 68 86 88

Avis d'obèques : Tél. : 0 810 060 180 - Fax : 0 820 820 831

Annonces légales :
Tél. : 02 99 26 42 00 - Fax : 0 820 309 009 (0,12€/mn)
annonces.legales@medialex.fr

Petites Annonces : Tél. : 0 820 000 010 (0,12€/mn)

Publicité : Précrom, 4, boulevard Albert Blanchoin
BP 50946 - 49009 Angers cedex 01 - Tél. : 02 41 25 34 10

Abonnements et portage : 02 41 808 880 (non surtaxé)



MON CIL Anjou bleu dans le détail

La rédaction de Segré du Courrier de l'Ouest a profité de l'été pour proposer un quiz photographique. Chaque jour, le détail d'un cliché pris en Anjou bleu était présenté. Pour reformer cette série, un clin d'œil à l'Office de tourisme de l'Anjou bleu qui a proposé de nombreuses découvertes cet été avec les Petites Pépites. La photo d'hier : Le château de la Montchevalle-rière à Aviré est l'un des trésors discrets du Segréen. Il se visite le dimanche après-midi à la belle saison (tél. 02 41 61 32 24). Luis Mariano y a séjourné à la fin des années 1960.

À RETENIR Chèvres

Visite commentée de la ferme (élevage caprin) des Alpines, à Gené, suivie d'une dégustation de fromage de chèvre au lait cru. Inscriptions conseillées. Rendez-vous est fixé directement sur place. Mardi 28 août, 16 heures, la petite-Fenouillère. Tarifs : 3 €, gratuit jusqu'à 10 ans. Contact et réservation : 02 41 92 86 83, officedetourisme@anjoubleu.com

« Attachement au patrimoine »

René Walgraffe est propriétaire du château de la Douve au Bourg-d'Iré depuis un an. Cet avocat retraité belge, originaire de Couvin, a une longue histoire avec ce monument.

ENTRETIEN

Joël AUDOUIN
redac.segre@courrier-ouest.com

Depuis quand êtes-vous propriétaire du château de la Douve ? René Walgraffe : « Depuis le mois de juillet 2017. Je connaissais le château depuis vingt ans. »

Comment l'avez-vous connu ?
« Il y a vingt ans j'avais un client qui avait fait fortune et qui souhaitait s'acheter une propriété en France. Nous étions venus trois jours et je lui avais organisé des visites de deux châteaux par jour. Le dernier jour, c'était le château de Falloux, qui était déjà en mauvais état, et celui de la Douve, qui était en liquidation judiciaire. En sortant mon client me dit qu'il n'était pas intéressé. Je lui demande si, de mon côté, je peux revenir le visiter avec ma femme une semaine plus tard. Il me confirme qu'il n'est pas intéressé par ce château. Je reviens donc une semaine après et on se dit : Et si on venait habiter ici ? »

Qu'arrive-t-il alors ?
« C'était une liquidation judiciaire. Grâce aux relations de l'ancien maire Roland Bruneau, avec qui j'ai d'excellents rapports, j'acquiers la partie du parc qui était occupée par une carrière pour chevaux. Vient ensuite la vente des meubles qui est organisée au château sur une journée en présence de 150 personnes. C'était des meubles sans grande valeur. Il y avait aussi les tentures, que j'ai réinstallées vingt ans après. J'emporte cette vente : je suis obligé de tout vider puis j'attends la vente publique du château, qui est annoncée et dont la date est fixée. Un mois plus tard, Roland Bruneau m'appelle pour me dire que le château est adjudé. Je crois à une blague. M. Bruneau m'explique que la vente publique n'aura pas lieu, le château est vendu à un Parisien. Je



Le Bourg-d'Iré, vendredi 17 août. René Walgraffe avait projeté de s'installer à la Douve il y a vingt ans avec sa famille.

porte un regard très sévère sur la décision du tribunal de commerce. Je me retrouve sans le château mais avec tous les meubles et un quart du parc. J'étais un inscrit comme avocat au barreau d'Angers, on avait repéré des établissements scolaires pour mes enfants. On avait pris la décision de s'installer en famille ici. »

Que se passe-t-il ensuite ?
« Après nous sommes allés voir une douzaine de châteaux. Mais chaque fois on revenait au château de la Douve car il était en parfait état. Après un an de recherches, j'ai décidé de renoncer à mon projet. Nous sommes retournés en Belgique, très amers. L'acquéreur du château l'a très vite revendu à un Danois. M. Gjersoe a gardé le château pendant quinze ans et l'a très bien entretenu. Il l'a même amélioré. Je lui avais revendu une partie des meubles et une

partie du terrain que je possédais. J'ai continué de suivre le marché immobilier des châteaux dans la région et, vers 2012-2013, je vois que le château de la Douve est à vendre à un prix démentiel. Six mois plus tard, le prix descend d'1,5 million d'euros. Cela voulait dire que le vendeur était avoisin. J'ai pris contact avec l'agent immobilier, j'ai beaucoup négocié et on a trouvé un accord. Le Danois, quand il est parti, m'a laissé un mot en anglais disant : J'ai été un passeur de ce château. Je vous laisse ce château en meilleur état que je ne l'ai trouvé. Je vous passe le relais. À vous de respecter ce monument. »

Quel regard portez-vous sur la région segréenne ?
« Je suis très surpris chez les Français en général et dans cette région en particulier, peut-être parce qu'on est proche de la Vendée, de

leur rapport avec l'Histoire, ce que nous n'avons pas nous, Belges. Peut-être parce qu'il n'y a pas d'histoire de Belgique, la Belgique n'existant pas avant 1830. Par exemple quand vous faites ici une visite du village du Bourg-d'Iré, il y a des dizaines de personnes qui participent. Quelque chose comme Le Puy du Fou n'aurait pas été possible en Belgique. Les gens ici sont très attachés à leur histoire. Il y a aussi un traditionalisme catholique qui est très présent. J'apprécie la façon dont j'ai été accueilli. Dès que les gens se sont aperçus que ce Belge, cette pièce rapportée, soucieux d'Histoire, voulait mettre en valeur le château, immédiatement j'ai eu du répondant de différentes personnes venues proposer leur aide. Je remarque aussi que les villages ici sont très propres, très soignés et très fleuris. Il y a un attachement au patrimoine et au terroir. Il y a aussi un tissu associatif actif. Par contre, les lourdeurs administratives sont inouïes en France, même si l'administration est très compétente. »

Construit pour Henri d'Armaillé

Le château de la Douve se situe sur les terres d'un ancien fief relevant de La Roche d'Iré. Il s'agit au départ d'une petite maison seigneuriale, avec une métairie. René Cormier l'acquiert en 1565, René Cormier en est propriétaire en 1637 puis le domaine passe en 1672 à Françoise Cormier. En 1784, à la mort de Marie Louis de Goureau de la Blanchardière, la propriété revient à Etienne Catherine Françoise Goureau. Elle échoit ensuite à son petit-fils, le marquis d'Armaillé. Après la période révolutionnaire, Ambroise Louis Henri de La Forest d'Armaillé devient propriétaire de la Douve. Il se marie en 1866 à Gabrielle de Buisseret-Stebeckue de Blarenghien. Grâce à la fortune de sa femme, Henri d'Armaillé fait construire le nouveau château (1) de la Douve vers 1871-1874. Il fait appel à l'architecte Auguste Bibard. La chapelle est ajoutée vers 1880. Ce château de style néo-Louis XIII, très en vogue à la fin du XIXe siècle, présente sur son fronton les armoiries des familles d'Armaillé et de la



Le nouveau château de la Douve a été construit vers 1871-1874.

Blanchardière. Au XXe siècle le château est acheté avant la Seconde Guerre mondiale par la Compagnie des wagons-lits qui transforme le bâtiment en hôtel-restaurant puis accueille des colonies de vacances. Pendant l'Occupation il héberge des petits Parisiens dont plusieurs enfants juifs alors que le

château de Falloux est occupé par la Kommandantur. Ils ne seront jamais dénoncés.

(1) Le château d'origine a été rebaptisé manoir de la Vieille-Douve ou Charles et Chris Appleton ont ouvert des chambres d'hôtes.

Quels sont vos projets pour ce château ?
« Un lieu comme celui-ci doit vivre. Je voudrais bien organiser en Anjou un événement à l'image de ce qui existe dans la région sud de la Belgique : le Festival de l'étoile mosan propose des concerts d'orchestres dans des propriétés un peu prestigieuses, que ce soit une abbaye, une église, un château... On pourrait se retrouver à quatre ou cinq propriétaires pour faire un festival de musique classique. Il y a sûrement moyen d'organiser cela et de mettre des lieux comme celui-ci en valeur, en dehors de toute démarche commerciale. L'aspect commercial du château de la Douve je le fais par les mariages, les séminaires, l'événementiel, les locations. J'ai commencé les locations en octobre 2017 et cela marche très bien. J'ai eu des groupes de Londoniens originaires d'Inde, des Espagnols, des musiciens norvégiens. »

www.abritel.fr/location-vacances/p1577468

LE LOUROUX-BÉCONNAIS L'ASEA foot recherche des joueurs



L'ASEA foot recherche quelques joueurs pour compléter son effectif. Le club de football de Val d'Erdre-Auxence entame sa seconde année d'existence. C'est sous la houlette de son entraîneur Mickaël Jemin que les seniors ont repris le chemin de l'entraînement, le 10 août dernier, au rythme de trois séances par semaine. Les seniors se préparent pour le championnat qui commencera le 9 septembre prochain. L'effectif senior sera composé d'une cinquantaine de seniors et U19. Le club recherche quelques joueurs afin de compléter l'effectif de ses trois équipes seniors et équipe loisir. Le 1er tour de coupe de France verra l'équipe Val d'Erdre-Auxence 1 recevoir le Club de Mésanger (44) ce dimanche 26 août. Pour toutes nouvelles inscriptions, contacter Stéphane Mangeard, secrétaire du club, au 06 11 41 19 12 ou par mail asveafoot.secretaire@gmail.com

VERN-D'ANJOU Noces d'or de Fernand et Annie



Le couple Lamour, le bien nommé. Le 24 août 1968, Fernand Lamour prenait pour épouse Annie Leduc. Si la première partie de la cérémonie avait lieu à Montreuil-Juigné, ces Angevins d'adoption avaient choisi que la fête se déroule au restaurant Le Pigeon blanc à Vern-d'Anjou. 50 ans après, jour pour jour, ils étaient de retour dans la même salle pour fêter leurs noces d'or entourés d'une soixantaine de convives. « Il nous importait de revenir en ce lieu, c'est symbolique. Cette fête couronne une vie avec des hauts et des bas mais où le bonheur prédomine », explique Fernand. Depuis, le mariage s'est enrichi de six enfants et sept petits-enfants « et nos invités viennent parfois de loin, Antibes, Paris, Brest... ».

CINEMA

LE MAINGUÉ
• DARKEST MINDS REBELLION : 20h30.
• DESTINATION PÉKIN : 14h et 17h15.
• LES INDESTRUCTIBLES 2 : 14h.

• LES VIEUX FOURNEAUX : 17h et 20h30.
• MA REUM : 17h30.
• NEUILLY SA MÈRE, SA MÈRE : 14h et 20h30.

COMMUNES EXPRESS

SEGRÉ
Aujourd'hui. Pharmacie de garde : 3237. Samu : 15. Médecins de garde : tél. 116 117. Office de tourisme : fermé. Pâroisse : messe à 9 h 30, Le Bourg-d'Iré, à 11 heures, Segré ; à 9 h 30, La Pouéze, à 11 heures, Le Lion-d'Angers. Piscine les Nautilles : de 9 à 12 heures et de 15 heures à 18 h 30.

POUANCÉ
Messe. Dimanche 26 août, 9 h 30 à Combrée, 11 heures à Pouancé.

CHAMPIGNÉ

Messe. Dimanche 26 août, 10 h 30, église.

CHAZÉ-SUR-ARGOS
Publication de mariage. Méryl Mapalagama, ingénieur d'affaires informatique et Marina Trillot, psychomotricienne, domiciliés à Boulogne-Billancourt.

CHERRÉ
Thé dansant. Le Club de l'amitié de Cherré organise un thé dansant animé par Nicolas Devour, le mardi 28 août, à la salle des fêtes. Entrée : 5,50 €.